

PRÉFET DE LA VENDÉE

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
de la Vendée

Service
Eau, Risques et Nature

Unité
Politiques de l'Eau et de
l'Environnement

ARRETE préfectoral n° 14-DDTM85-538

portant modification de la composition de la
Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement
et de gestion des eaux du bassin du Lay

Le Préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code de l'environnement, notamment les articles L.212-4 et R.212-29 à R.212-34,
- VU** l'arrêté du 18 novembre 2009 du Préfet de la région Centre, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, approuvant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 97-DRCL/4-003 du 29 avril 1997 fixant le périmètre d'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Lay,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 10-DDTM-819 du 27 octobre 2010, modifié, portant renouvellement des membres de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Lay,
- VU** la demande de l'association des maires de Vendée en date du 28 août 2014,

A R R E T E :

Article 1 : Composition de la commission locale de l'eau

En complément des modifications apportées par les arrêtés préfectoraux n° 11-DDTM-588 du 11 août 2011, n° 12-DDTM-101 du 5 mars 2012, n° 12-DDTM-262 du 7 juin 2012, n° 13-DDTM85-331 du 24 mai 2013, n° 14-DDTM85-123 du 27 février 2014 et n° 14-DDTM85-459 du 30 juillet 2014, l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 10-DDTM-819 du 27 octobre 2010 est modifié comme suit :

1. Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

Représentants des maires du département de la Vendée :

Madame Michelle DEVANNE est remplacée par Monsieur Claude PREAU

Le reste de l'article 1 est sans changement.

Une liste récapitulant la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Publication

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée et sera mis en ligne sur le site internet désigné par le Ministère chargé de l'environnement : www.gesteau.eaufrance.fr.

Article 3 : Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes.

Article 4 : Exécution

Le Secrétaire général de la Préfecture de la Vendée et le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A la Roche-sur-Yon, le **16 SEP. 2014**

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Vendée 

Jean-Michel JUMFZ

ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° 14-DDTM85- 538
portant modification de la composition de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
du bassin du Lay
Composition de la CLE du bassin du Lay
57 membres

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : (29 membres)

Conseil régional des Pays de la Loire :

Madame Claudine GOICHON

Conseil général de la Vendée :

Monsieur Marcel GAUDUCHEAU

Monsieur Jean-Pierre HOCQ

Représentants des maires du département de la Vendée :

Monsieur Jean-Claude AUVINET	Maire de La Réorthe
Monsieur James LOUIS	Maire de Réaumur
Monsieur Olivier BAZIREAU	Maire de Menomblet
Monsieur Hervé ROBINEAU	Maire de Mouchamps
Monsieur Marie-Gérard MERLET	Adjoint de Château-Guibert
Monsieur Michel COTTEREAU	Adjoint de Champ Saint Père
Monsieur Guy PASQUIER	Adjoint du Givre
Monsieur Joël BORY	Maire de Saint Michel en l'Herm
Monsieur Jean-Marie ANGOTTI	Conseiller municipal à l'Aiguillon sur Mer
Monsieur Claude PREAU	Adjoint de Pouzauges
Monsieur Joël CHATEIGNER	Adjoint de Monsireigne
Madame Anne AUBIN-SICARD	Adjointe de La Roche-sur-Yon

Communauté de communes du pays de Sainte-Hermine :

Monsieur Norbert BARBARIT

Communauté de communes du pays de Chantonay :

Monsieur Louis-Marie GIRAUDEAU

Communauté de communes du pays moutierrois :

Monsieur Jannick RABILLER

Communauté de communes du pays mareuillais :

Monsieur James GANDRIEU

Communauté de communes du pays né de la mer :

Monsieur Jean ETIENNE

Communauté de communes du pays de Pouzauges :

Monsieur Antoine HERITEAU

Communauté d'agglomération « La Roche-sur-Yon Agglomération » :

Monsieur Gérard RIVOISY

Communauté de communes du pays de la Châtaigneraie :

Monsieur Valentin JOSSE

Communauté de communes du pays des Essarts :

Madame Mathilde VIONNET

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de l'Angle Guignard :

Monsieur Eric RAMBAUD

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Plaine et Graon :

Monsieur Jean-Pierre JOLY

Syndicat mixte du Parc interrégional du Marais Poitevin :

Monsieur Patrick JOUIN

Syndicat mixte pour l'entretien et la restauration du bassin versant amont du Lay (SYNERVAL) :

Monsieur Rémy PELON

Syndicat mixte du Marais Poitevin bassin du Lay :
Monsieur Thierry PRIOUZEAU

2 - Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : (15 membres)

Chambre d'agriculture de la Vendée :
Monsieur Loïc RINEAU

Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée :
Monsieur Jean-Claude LE BOURDONNEC

Association « La vallée du Lay » :
Monsieur Bernard CHADENEAU

Association « Les vallées du Moyen Lay » :
Monsieur Michel FORGERIT

Comité régional conchylicole des Pays de la Loire :
Monsieur Yannick YOU

Comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de la Loire (COREPEM) :
Monsieur José JOUNEAU

Fédération des Syndicats de marais du Marais Poitevin :
Monsieur Denis CLEMENCEAU

Union régionale des industries de carrières et matériaux de construction des Pays de la Loire :
Monsieur Mickaël PINEAU

Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique :
Monsieur Dimitri BOURON

Fédération départementale des chasseurs de la Vendée :
Monsieur Raphaël FAUCHER

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Sèvre et bocage :
Monsieur Pascal SACHOT

Association pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement du littoral Sud-Vendée (ASNEL) :
Monsieur Jean KAHANE

Coordination pour la défense du Marais Poitevin (CDMP) :
Monsieur François-Marie PELLERIN

Association de défense des riverains du Lay :
Monsieur Pierre RALLET

Union départementale des associations familiales (UDAF) :
Monsieur Joseph BREMOND

3 - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics : (13 membres)

- le Préfet de la région Centre, coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne
- le Préfet de la région Poitou-Charentes, coordonnateur du Marais Poitevin
- le Préfet de la Vendée
- le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- le Délégué inter-régional de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques Bretagne-Pays de la Loire
- le Délégué inter-régional de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage Bretagne-Pays de la Loire
- le Directeur du centre de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- le Directeur général de l'Agence régionale de la santé des Pays de la Loire
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- le Délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée
- le Directeur départemental de la protection de la population de la Vendée
- le Directeur de l'Etablissement public du Marais Poitevin

ou leur représentant